

SÉCURITÉ ■ Le dispositif Participation citoyenne à Graçay et Saint-Outrille

Des citoyens qui ouvrent l'œil

Les communes de Graçay et Saint-Outrille ont signé, hier après-midi, à la sous-préfecture de Vierzon, une convention de mise en place du dispositif Participation citoyenne.

Yasmine Azoug

y.azoug@lejournal.fr

Ce dispositif est officiellement défini comme « une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre la délinquance qui vise à mieux protéger la population, à optimiser l'action de la gendarmerie et à accroître l'efficacité de la prévention au plus près des citoyens ».



SIGNATURE. Le protocole précisant les modalités opérationnelles de mise en œuvre a été signé, hier après-midi, par la sous-préfète, Sylvie Berthon, le capitaine de gendarmerie Daniel Ménino et Jean-Pierre Charles et Alain Lebranchu, maires de Graçay et Saint-Outrille.

Neuf référents à Graçay et six à Saint-Outrille en lien avec les gendarmes

Dans le cadre de la Participation citoyenne, des référents sont choisis pour ouvrir l'œil et faire remonter des informations à la gendarmerie. « Il ne s'agit pas de cultiver des réflexes de délation, mais d'alerter

les forces de l'ordre en cas de faits suspects, explique la sous-préfète, Sylvie Berthon. Ce dispositif est là pour rassurer les citoyens et dissuader les délinquants. Il sert, aussi, à inverser le sentiment d'insécurité. »

Neuf référents seront chargés de cette mission, à Graçay, et six, à Saint-Outrille. « Ce n'est pas surveiller son voisin, c'est

juste être attentif à l'autre », souligne le capitaine Daniel Ménino, commandant en second de la compagnie de gendarmerie de Vierzon, qui regrette que ce dispositif ne soit mis en place que dans 13 % des communes du Chér, soit trente-neuf, dont dix dans l'arrondissement vierzonnais.

« Avec nos référents, nous créons des liens de

solidarité et donc des liens de sécurité », ajoute le maire de Graçay, Jean-Pierre Charles.

Hier après-midi, Sylvie Berthon et le capitaine Daniel Ménino ont, donc, officialisé ce dispositif en signant le protocole précisant les modalités opérationnelles de mise en œuvre avec Jean-Pierre Charles et Alain Lebranchu, le maire de Saint-Outrille. ■